

VIOLENCE

La police bernoise complète son arsenal de prévention

Il n'y a pas qu'en matière de prévention routière que la police bernoise est active dans les écoles. Régulièrement, au bon vouloir des établissements, elle sensibilise aussi les élèves aux conséquences de certaines activités criminelles, et en particulier de la violence. Un nouveau module sera proposé pour les élèves de 11^e Harmos.



La violence peut prendre diverses formes. La police intervient aussi en coulisses pour la prévenir. PHOTO KEY

« Il ne se passe pas un jour sans que je reçoive un appel pour venir parler de telle ou telle thématique dans une école. Il n'y a pas de doute sur le fait que l'offre de prévention de la police bernoise répond à un réel besoin », assure Pierrick Danz, chef du service de prévention de la police bernoise pour la région Jura bernois-Seeland.

Une offre plus globale

En marge de la révision du plan d'études alémanique, la police bernoise a dernièrement profité d'adapter les modules proposés aux écoles pour ce qui est de la prévention en matière de criminalité. « Il faut faire une différence entre les actions de prévention au niveau de la circulation routière, qui sont obligatoires, et celles qui concernent la criminalité, qui sont réalisées à la demande des écoles. C'est important aussi de sensibiliser les adultes de demain sur les comportements pénalement répréhensibles et sur leurs conséquences », relève Pierrick Danz.

À ce propos, la police bernoise a complété son pro-

gramme par un nouveau module destiné aux élèves de 11^e année, qui viendra dès le 2^e semestre de la prochaine année scolaire s'ajouter à ceux déjà proposés en 8H (sur les médias numériques), en 9H (sur la violence aux plans privé et social) et en 10H (sur les addictions). Ce nouveau module abordera la violence de façon globale, intégrant notamment les crimes de haine. En paral-

lèle à ces modules fixés par degrés scolaires, des possibilités de sensibilisation aux violences sexualisées sont aussi proposées aux écoles pour les élèves entre 13 et 17 ans. « Avec la définition de ces thèmes ciblés, nous pouvons proposer une offre plus globale, généralisée dans tout le canton », souligne Pierrick Danz.

Ce dernier, qui constate un très fort intérêt des écoles à

l'offre de prévention en matière de criminalité, précise que celui-ci n'est pas forcément lié à de nouveaux phénomènes. « La violence, le harcèlement, les crimes de haine ne datent pas d'hier. Mais la société en prend beaucoup plus conscience aujourd'hui, car ces événements sont aussi beaucoup plus médiatisés », constate-t-il.

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

Une offre pour les victimes de violence sexualisée

Hier, devant les médias à Berne, le commandant de la police bernoise, Christian Brenzikofer, ainsi que le directeur de la Sécurité, Philippe Müller, ont aussi présenté le système mis en place pour venir en aide aux victimes d'agression sexuelle. Ce modèle bernois, élaboré en collaboration avec divers partenaires, dont l'Hôpital de l'Île, permet aux victimes de violences sexuelles qui hésitent encore à porter plainte de se soumettre à un examen médical complet, ceci afin de conserver des traces du délit, sans qu'il n'y ait d'obligation de dénoncer les faits. « Les personnes concernées sont souvent des femmes, mais il y a aussi de plus en

plus d'hommes, des non-binaires ou des trans qui s'annoncent », relèvent les responsables.

Le point a aussi été fait sur les mesures prises en faveur des victimes de crimes de haine (actes visant des personnes pour des questions d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de religion ou de racisme). Dans le domaine de la violence contre les membres de la communauté LGBTIQ, des mesures sont en place depuis quelques années. Un dépliant donnant des conseils aux personnes touchées a notamment été élaboré avec une artiste de la communauté (consultable sur www.police.be.ch, rubrique délits et crimes - violence - crimes de haine). CLR

Le bureau d'accueil de Moutier fermera le 10 juillet

JURA BERNOIS TOURISME La décision avait été prise bien avant le résultat du vote sur l'appartenance cantonale de la ville, mais il manquait encore la date. On la connaît désormais: c'est le 10 juillet que le bureau d'accueil touristique de l'avenue de la Gare à Moutier fermera ses portes, ont fait conjointement savoir hier Jura bernois tourisme (JbT) et la Municipalité de Moutier.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du déménagement du siège administratif de JbT dans le futur bâtiment de la Couronne à Sonceboz. Elle fait aussi suite au processus de réorganisation des différents bureaux d'accueil. À La Neuveville par exemple (et c'est aussi en discussion à Saint-Imier), JbT a souhaité mandater des tiers (la commune à La Neuveville) pour gérer l'accueil touristique.

Un fonds pour de futurs projets

JbT précise toutefois que la fin de l'accueil touristique physique à Moutier ne signifie pas que la ville sera délaissée par l'association. « Nous continuerons de renseigner sur les prestations touristiques de Moutier, que ce soit par courriel, par téléphone ou depuis Sonceboz, ou encore d'accompagner de nouveaux projets », indique le directeur de JbT, Guillaume Davot.

De ce fait, la commune de Moutier continuera de payer sa contribution de base de 3 fr. 50 par habitant à JbT jusqu'en 2026. En revanche,



Le bureau prévôtois de Jura bernois tourisme fermera tantôt ses portes. PHOTO AME

les autres 3 fr. 50 qui étaient versés pour le bureau d'accueil ne le seront plus. La commune a décidé de continuer à dépenser cette somme, mais pour alimenter un fonds communal destiné à financer de futurs projets touristiques à Moutier. « Nous pensons qu'il s'agit d'un investissement utile, qui participera à faire rayonner Moutier. Ce ne sont pas les bureaux d'accueil qui font venir les touristes, mais bien les projets », commente Valentin Zuber, conseiller municipal en charge du tourisme.

« Pour les visiteurs venant à Moutier, un accueil de qualité est aussi toujours possible chez les prestataires locaux tels que les restaurants, les prestataires touristiques ou les hébergements », concluent JbT et la commune. CLR

Loi sur la prostitution assouplie

CANTON DE BERNE

Il sera désormais plus simple pour les « très petits établissements de prostitution » du canton de Berne d'ouvrir leurs locaux. Le Conseil-exécutif a modifié l'ordonnance sur l'exercice de la prostitution afin de les exempter de l'obligation d'obtenir une autorisation. Par « très petits », il faut entendre les établissements comptant deux postes de travail au maximum.

Le but est de réduire la charge administrative pour les travailleuses du sexe regroupées au sein de ce genre de lieu, qui sont en règle générale mieux protégées contre l'exploitation qu'au sein de plus grandes structures, indique le canton. Il appartient en revanche toujours à l'autorité compétente en matière de permis de construire de déterminer si une demande de changement d'affectation doit être déposée, indépendamment de la taille du lieu. AME

La foire en histoire

RECONVILIER Le ton est donné. Cette année, le comité d'organisation de la foire de Chaindon a décidé de mettre l'histoire de la foire et de la commune de Reconvilier à l'honneur, et ce de différentes façons.

Retour en 1940

« Avec le temps, j'ai un peu pris la place de l'historien du village », relève Alfred Kammermann, conducteur de train retraité et collectionneur d'archives en lien avec l'histoire de Reconvilier. Il est le propriétaire de la photo d'archives utilisée pour l'affiche de l'édition 2023 de la foire de Chaindon, qui devrait cette année encore attirer environ 50 000 personnes. Une photo qui date de 1940, durant la Seconde Guerre mondiale. Le nom du photographe n'est pas connu.

Un ouvrage pour fin août

Un rappel à cette photo ainsi qu'à d'autres images d'archives sera fait dans un livre relatant l'histoire de la foire de Chaindon, dont l'auteure n'est autre que l'historienne Lauren-

ce Marti. L'ouvrage devrait sortir à la fin du mois d'août. Cette année, le comité souhaite donner une belle image à la fête et à ses traditions ancestrales. « Des traditions qu'il faut faire perdurer, même si c'est parfois compliqué », confie Ervin Grünwald, président du comité, en parlant des mesures à prendre pour la protection des bêtes lors de la foire aux animaux, toujours plus nombreuses, du manque de bénévoles ou des autorisations à avoir suite aux dénonciations des loteries liées aux paris lancés lors de la traditionnelle course aux cochons. Et cette année, les visiteurs auront droit à une nouveauté le dimanche: une chasse au trésor mise sur pied entre autres par Jura bernois tourisme.

À noter que des trains seront remis à disposition pour les éditions 2023 et 2024 de la foire et ce malgré les remplacements de trains prévus pour cause de travaux. « La foire est reconnue », selon son président, fier.

Rendez-vous le dimanche 3 et lundi 4 septembre à Reconvilier!

IB



La photo d'archives, utilisée pour l'affiche de la foire, représente bien la place de la gare, vivante, avec l'école en arrière-plan.

EN BREF

Les aînés de Crémises en vadrouille



SORTIE Le 15 juin, les aînés de Crémises ont eu droit à une course surprise. Cette dernière a d'abord emmené les 38 participants en direction de Sempach où ils ont pu déguster cafés et croissants avec vue sur le paysage de la fameuse bataille qui y eut lieu en 1386. Puis la joyeuse bande a pris la direction de Wolhusen dans le canton de Lucerne pour y voir le Tropenhaus. Gare aux oreilles inattentives: un quiz les attendait à la fin de la visite. LQJ

Le courant se coupe à deux reprises

TAVANNES/SONCEBOZ Environ 5200 clients des Forces motrices bernoises (BKW) ont dû momentanément faire sans courant hier. Une première panne a touché 3500 personnes reliées à la sous-station de Tavannes-Reconvilier de 10 h 20 à 12 h en raison d'un câble défectueux, indique le service de communication. Une autre est survenue aux alentours de 12 h 20 à la sous-station de Sonceboz/Reuchenette, privant de courant 1700 personnes, dont plusieurs centaines durant plusieurs heures. Un câble défectueux en est également la cause. BKW ne tire toutefois pas de conclusions quant à un éventuel lien entre les deux incidents. AME

Les entreprises devront montrer patte verte

SOUTIEN ÉCONOMIQUE La Promotion économique n'accordera désormais ses soutiens qu'aux entreprises sur la piste de la durabilité. Ces dernières devront en effet compléter un questionnaire d'auto-évaluation incluant « des aspects importants de l'économie circulaire » avant d'obtenir une aide, indique le canton. LQJ

AGENDA

MOUTIER

La Bohème, opéra proposé ce mardi, à 20 h, au Stand'été.